

Ecole maternelle de la Chevalerie

1 bis rue des Charrons

28230 Droue-sur-Drouette

e-mail : ec-mat-la-chevalerie-droue-sur-drouette-28@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du 1er conseil d'école

Vendredi 6 Novembre 2015, 18h30

Présents :

Monsieur ABELANET, Président du Syndicat intercommunal de La Chevalerie,
Madame BONVIN, Vice-Présidente du syndicat intercommunal,
Monsieur RITTNER, Conseiller Municipal Vie scolaire Epernon, Syndicat intercommunal,

L'équipe enseignante :

Madame CHELIN, Madame TURPIN, Madame MARC, Mme BAUMONT,
enseignantes.

Monsieur MAGNAC, Directeur.

Les représentants des parents d'élèves élus :

Madame VINCENT, Madame DU SONG, Madame POURNIN, Madame BOUDART,

Monsieur LEROY (titulaires) et Madame HURON (suppléante).

Excusés :

Madame FERRANT, Inspectrice de l'Education Nationale chartres IV,

Monsieur GERARD, Maire de Droue-sur-Drouette

Rappel de la constitution et du rôle du conseil d'école :

Constitution du conseil d'école :

Le conseil d'école est constitué :

- du directeur de l'école, président,
- du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal,
- des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides

spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école,

- des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre des classes de l'école,
- du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre (3x2 h max.)

Il exerce notamment les compétences suivantes :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, on lui présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Résultats des élections du 9 octobre 2015 :

Taux de participation : 52% (117 votants/225 électeurs)

Une seule liste (PEEP) se présentait cette année.

Donc ont été élus avec 100% des voix :

Mme VINCENT, Mme DU SONG, Mme POURNIN, Mme BOUDART, M. LEROY (titulaires),
Mme HURON (suppléante).

- Effectifs de rentrée et bilan de la rentrée,

A la date du 4 Novembre 2015:

- 51 PS,
- 56 MS,
- 17 GS,

Total de 124 élèves.

Soit une moyenne de 24.8 enfants par classe. La répartition est la suivante :

Bleuets, D. MAGNAC : 26 PS,
Pivoines, E. BAUMONT : 25 PS,
Tournesols, C. CHELIN: 6 MS et 17 GS, soit 23 élèves,
Coquelicots, F. MARC : 25 MS,
Pâquerettes, E. TURPIN : 25 MS.

Depuis la rentrée de Septembre il y a eu 2 arrivées en PS.

Forte concentration d'élèves de PS et MS (PS : 41.14%, MS : 45.16% et PS+MS : 86.3%).

Effectifs prévus pour l'année 2016/2017 (au 06/11/2015) :

PS : 54

MS : 51

GS : 34

Soit 139 élèves (27.8 élèves/classe).

Forte augmentation annoncée (+15 élèves, soit 3 élèves de plus par classe)

- Présentation et vote du règlement de l'école,

o Ajout de nouvelles dispositions,

o Rappel des horaires d'ouverture et de fermeture du portail de l'école.

Il n'est pas fait lecture du règlement, celui-ci ayant été envoyé aux membres du conseil pour lecture préalable.

Les changements par rapport au règlement de l'année dernière :

p.2 : « A 8h35, un accueil des enfants de 10 min est organisé dans les classes. »

p.3 : « les écharpes ou foulards sont interdits, l'utilisation de « tour de cou » est autorisée »

p.4 : « les APC se dérouleront le lundi et le jeudi de 11h45 à 12h15. »

Afin que la classe puisse commencer à 8h45 le matin et à 13h45 le midi, nous demandons aux familles de veiller à être à l'heure et de favoriser une arrivée au début du temps d'accueil (surtout le matin). Les retards doivent être exceptionnels pour l'ensemble des élèves (de la garderie, du car, de la maison).

Vote : adopté à l'unanimité

- Présentation de l'exercice 2014/2015 des comptes de la coopérative,

L'exercice 2014/2015 présente un excédent 2753.18€.

Les documents de clôture d'exercice qui sont envoyés à l'OCCE sont présentés au conseil pour lecture.

Cet excédent important se justifie par le versement de deux subventions syndicales sur le même exercice.

Exemple de postes de dépense important :

Intervenant théâtre 2250 €

Intervenant cirque 2095 €

- Présentation du Registre Santé et Sécurité au travail,

Un registre de santé et de sécurité au travail est mis en place dans l'école, et est à la disposition de toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de l'école (personnel ou parent d'élève).

Pour résumé, il permet de noter des observations ou des problèmes concernant :

- des évènements dangereux (accidentel ou santé),
- des risques d'évènements dangereux,
- des possibilités d'amélioration des conditions de travail.

- Projet de l'année,

Les 5 classes travailleront autour du thème : « les enfants du monde ». Chaque enseignant, dans sa classe, abordera ce thème commun comme il le souhaite.

Programme sorties et spectacles 2015-2016.

Ce programme n'a pas été diffusé comme chaque année, dans les cahiers de correspondance car il est toujours en construction. Voici les évènements qui sont déjà prévus :

- Janvier 2016, cinématernelle,
- 1^{er} avril 2016, Pierre et Loulou, spectacle, Les Prairiales, 9h15
- 7 Juin 2016, au stade d'Epernon: Maternathlon, rencontres sportives entre les écoles maternelles du secteur, pique-nique. La classe des Pivoines n'y participera pas cette année.

Comme le souhaite l'Inspection, nous ne ferons plus d'appel général aux familles pour accompagner mais nous contacterons directement des parents (en fonction du nombre d'accompagnateurs requis) afin de leur demander s'ils sont disponibles pour l'accompagnement et la surveillance de la sortie. Nous essaierons de varier nos choix et de contenter le maximum de familles.

L'école a un projet en cours d'étude : Faire venir sur une semaine (en juin) des animateurs autour de la culture des indiens d'Amérique, avec le montage d'un camp de tipis Amérindiens. Dans ce projet nous souhaitons pouvoir dormir sous les tipis ou organiser une veillée sous les tipis (créer un évènement exceptionnel). Nous avons d'ores et déjà l'accord de l'Inspection sur la faisabilité de ce projet. Nous devons toutefois finir de monter le projet. Lorsque nous aurons toutes les informations nécessaires, l'aval définitif de l'inspection et du syndicat, nous communiquerons auprès des familles en organisant une réunion en soirée.

- Travaux

Travaux effectués depuis l'année dernière :

- peinture du couloir,
- financement et installation de 4 bancs pour les élèves dans la cour de récréation,
- petits travaux dans l'école.
- fourniture et installation du système informatique connecté. (1 douzaine d'ordinateurs répartis sur les 5 classes).

Travaux demandés :

Extérieur :

- amélioration de la sécurisation du bas du préfabriqué : combler le vide sanitaire,
- réparation de la barrière du jardin,
- réparation du soubassement du grillage qui longe la Drouette,
- installation d'un panneau « stationnement réservé aux personnels de l'école » sur le grillage du parking, rue des charrons,
- clé du portillon du fond de la cour,

Pour le budget d'investissement, nous demanderons de continuer à aménager la cour en demandant la pose de maisonnettes (2 ou 3) et de bancs.

Intérieur :

- système de bandes magnétiques et aimants pour l'affichage des travaux des élèves. (en cours d'étude).

- Questions des parents d'élèves :

- **Restauration scolaire :**

- Repas tardif pour les moyens.

L'organisation de la pause méridienne est sous traitée à la CCVD, M. LELOUREC en est l'organisateur. Mme BONVIN va lui transmettre cette question et nous donnera les réponses dès qu'elle les aura. M. MAGNAC fait de même de son côté.

Il est vrai que les MS mangent vers 12h30/45 car les effectifs de PS (1^{er} service) sont très importants cette année, ce qui allonge le temps de repas et ne permet pas d'ajouter des MS au premier service.

De plus, la place qu'occupe l'accueil de loisir ne permet pas d'augmenter le nombre d'élèves qui déjeunent en même temps.

M. MAGNAC avait demandé en début d'année aux animateurs d'essayer de ne pas prendre trop de place et d'essayer que leur structure soit amovible pour pouvoir laisser de la place lors des repas.

Les parents d'élèves souhaitent aussi connaître le taux d'encadrement des élèves lors de la pause méridienne. (Nous transmettons à M. LELOUREC)

- Différence de tarif entre Dorasiens et Sparnoniens.

M. ABELANET précise qu'une étude est en cours avec une direction : l'homogénéisation entre les deux communes.

Les communes d'Epernon et de Droue-sur-Drouette n'incluent pas les mêmes choses dans le calcul des coûts. Ainsi, Epernon n'inclut pas la même

part du coût du personnel qui travaille pendant la pause méridienne que Droue. La commune de Droue souhaite allouer les coûts à leur source.

Actuellement trois seuils de tarification sont proposés par Droue-sur-Drouette et cinq par Epernon.

La commune de Droue envisage un lissage ou une baisse des tarifs dès le mois de Janvier. Cette question sera statuée lors du prochain conseil municipal, fin novembre.

- **Stationnement :**

- Situation complexe et dangereuse.

Plusieurs solutions sont à l'étude pour le syndicat :

- *création d'un dépose minute, le long des écoles entre les portails de la restauration scolaire et de l'élémentaire,*
- *création d'un parking à l'angle de la rue des charrons, ouvert seulement aux horaires d'entrées et de sorties des écoles,*
- *aménagement du parking en face du moulin.*

Tous ces projets sont en cours d'étude mais le syndicat veut être sûr de l'efficacité avant de se lancer dans de gros travaux. Le conseil s'accorde qu'il n'y aura pas de solution miracle et que ce problème perdurera surtout tant que les effectifs continueront de gonfler en maternelle, cependant le conseil appelle les familles à faire preuve de civisme et de respecter les règles de stationnement du code de la route (interdit sur les trottoirs, sur les marquages jaunes etc...).

De plus nous rappelons qu'il y a des parking près de la gare et pour que les entrées et sorties se déroulent bien il est nécessaire que les familles ne restent pas garées toute la journée devant l'école. Le conseil propose que le stationnement soit réglementé (zone bleue) dans la rue des charrons et les alentours.

- **Sécurité routière :**

- Rue de la gare, en haut de la rue des charrons, certaines voitures roulent vite.

Les véhicules roulent très vite dans la rue des charrons, les parents demandent que la municipalité trouve une solution pour réduire cette vitesse (panneaux, ralentisseurs etc.). M. ABELANET va explorer les pistes les plus efficaces.

Sur cette problématique des abords de l'école, les parents et les municipalités s'engagent à entamer en interne une réflexion chacun de leur côté et à se communiquer le fruit de cette réflexion avant le deuxième conseil pour que l'on puisse améliorer la sécurité et le confort des usagers de l'école.

- **Livret scolaire**

- Avez-vous une réponse concernant l'accès au livret scolaire via internet. Qui aura accès aux données (questions posés à la réunion de rentrée).

Contrairement à ce qui avait été dit lors de la réunion de rentrée et en raison de nouvelles dispositions liées aux nouveaux programmes de l'école maternelle, il n'y aura pas de livrets numériques à la maternelle la chevalerie. Nous allons mettre en place des Cahiers de progrès que les élèves pourront remplir eux-même et en temps réel. Ces cahiers auront pour but de montrer ce que les enfants savent faire.

- **Dates des prochains conseils d'école :**

- Vendredi 11 mars 2016, 18h30.

- Vendredi 10 juin 2016, 18h30.

Président de séance :
Dominique MAGNAC.